



Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



FACILITER L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉNAGERS DE QUALITÉ POUR LES CLIENTS

Page 3

SUNU Bank et RAMCO S.A scellent un partenariat stratégique

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED

Papa Madiaw Ndiaye nommé nouveau président de ETI

P.4



PROJET PAQEEB

Une subvention de plus de 1,6 milliard FCFA accordée aux écoles primaires publiques

P.2

COMPÉTITIVITÉ

L'avancée des banques africaines accélère le retrait des banques européennes

P.6



Projet PAQEED

Une subvention de plus de 1,6 milliard FCFA accordée aux écoles primaires publiques

Le ministère des Enseignements primaire, secondaire et technique du Togo a annoncé une subvention additionnelle de 1.633.562.700 FCFA pour les écoles primaires publiques dans le cadre du Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Équité de l'Éducation de Base (PAQEED) pour l'année scolaire 2023-2024.

Joël JAY

Cette décision, prise le lundi 21 mai 2024 par le ministre Prof Dodzi Komla Kokoroko, vise à améliorer les conditions d'apprentissage et à renforcer l'équité dans l'éducation de base. La répartition de cette subvention sera affichée publiquement dans les inspections

et les écoles avant la mise à disposition des fonds.

Avant toute dépense, chaque Comité de Gestion des Écoles Publiques (COGEP) doit élaborer un budget prévisionnel annuel en tenant compte de la liste des dépenses éligibles et du montant de la subvention. Les chefs d'inspection, en collaboration avec les chefs de section finance,

examineront ces budgets de manière transparente et vérifieront l'éligibilité des dépenses avant validation. Prof Kokoroko a souligné que les COGEP doivent exécuter leurs dépenses conformément au budget approuvé et tenir une comptabilité rigoureuse. Toutes les dépenses doivent être justifiées par des pièces comptables,

sous peine de remboursement. Les reçus internes ne seront pas acceptés pour justifier les dépenses.

Les dépenses éligibles doivent être justifiées par des pièces valides. Les COGEP devront acheter leurs articles auprès de structures spécialisées et utiliser uniquement des documents homologués pour l'achat de manuels et brochures.

Toute dépense non incluse dans la liste des dépenses éligibles devra recevoir une autorisation préalable

du Directeur des Affaires Financières (DAF). La mise en œuvre de cette subvention fera l'objet de suivis et contrôles périodiques ainsi que d'un audit externe annuel.

Les écarts constatés lors des contrôles ou audits entraîneront des sanctions sévères. Les directeurs des affaires financières et le coordonnateur du projet PAQEED sont chargés de l'exécution de cette décision, qui sera publiée au Journal Officiel de la République Togolaise.

FIFTO 2024

La République de Côte d'Ivoire, pays invité d'honneur

Après l'expérience réussie avec le Niger lors de la Semaine nationale du cinéma togolais (SNCT 2023), le Ministère de la culture et du tourisme, réédite le concept « pays invité d'honneur » avec la République de Côte d'Ivoire. Ce choix qui reflète, non seulement les liens culturels forts entre Abidjan et Lomé, mais aussi et surtout en raison de la tradition cinématographique de la Côte d'Ivoire.

La conférence de presse de lancement de la 8e édition du Festival International du Film du Togo (FIFTO) a été présidée par le ministre de la Culture et du Tourisme, Dr Kossi Gbényo LAMADOKOU. Cet événement tant attendu, qui se tiendra du 03 au 10 août 2024 à Lomé, promet d'être un rendez-vous incontournable pour les amateurs et les professionnels de l'industrie cinématographique et audiovisuelle.

Deux grandes innovations majeures de cette année ont été présentées à la presse : le changement de dénomination de l'événement, devenu festival international du film du Togo (FIFTO), en lieu et

place de la Semaine nationale du cinéma togolais (SNCT) et l'ouverture de la compétition de films à l'international. A compter de cette année, deux types de compétitions seront organisées : le concours international (longs métrages) ouverts aux cinéastes du monde entier et le concours national, exclusivement réservé aux cinéastes togolais dans la catégorie « courts-métrages »

Une nouvelle catégorie a été introduite et elle concerne les films d'atelier et d'écoles, visant à encourager et à promouvoir les jeunes talents et les projets éducatifs.

Outre les projections de films, le festival propose-



ra une riche programmation d'activités, comprenant une conférence-débat autour de la thématique générale, des masters class, une session de pitches, un marché du film et diverses animations culturelles. Ces initiatives visent à offrir une plateforme d'échange et de développement pour les professionnels du cinéma togolais et internationaux.

Le thème de cette édition, « Cinéma togolais : de l'industrialisation à la profession », révèle l'ambition du gouvernement de faire évoluer le cinéma togolais vers une véritable industrie professionnelle pourvoyeuse d'emplois

et de richesse, a déclaré le ministre LAMADOKOU. Il a salué l'engagement des autorités ivoiriennes à œuvrer aux côtés du Togo pour l'émergence du 7e art africain.

Le « village du FIFTO 2024 » sera installé au Bas-Fond du Collège Saint Joseph à Lomé, et des projections de films auront lieu dans divers lieux de la capitale, notamment à la Maison des Jeunes d'Amadahomé, au Centre des

Jeunes d'Avédji, à l'Université de Lomé, dans les salles Canal Olympia Godopé et Midè, ainsi qu'à l'Agora Senghor. Les chefs-lieux de régions bénéficieront également de projections, rendant le festival accessible à un public plus large.

Lors de la conférence de presse, le groupe humoristique « Ma Famille 228 » a été présenté en tant qu'ambassadeur officiel du FIFTO 2024, ajoutant une touche de convivialité et de dynamisme à l'événement.

La séance de questions-réponses qui a suivi la présentation a permis aux journalistes d'obtenir des éclaircissements supplémentaires, confirmant l'enthousiasme et l'anticipation suscités par cette nouvelle édition du FIFTO.



ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan

derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Faciliter l'achat d'équipements électroménagers de qualité pour les clients

SUNU Bank et RAMCO S.A scellent un partenariat stratégique

SUNU Bank et RAMCO S.A ont conclu, mercredi 6 juin dernier, un partenariat stratégique visant à faciliter l'achat d'équipements électroménagers pour leurs clients. Cette collaboration, signée en présence de plusieurs hauts responsables des deux entreprises, dont Anil Vohra, directeur général de RAMCO S.A, et Emmanuel Forson, chef du département marketing de SUNU Bank, permettra aux clients de financer leurs achats de produits LG chez RAMCO avec un paiement échelonné sur dix mois à un taux préférentiel.

Joël JAY

Grâce à cette initiative, les clients de SUNU Bank pourront acquérir divers équipements électroménagers de marque LG, tels que des climatiseurs, ventilateurs, cuisinières, et bien d'autres, proposés par RAMCO. Le financement échelonné sur dix mois avec un taux préférentiel est conçu pour rendre ces produits de qualité plus accessibles.

Pour Emmanuel Forson, cette collaboration vise à aider les clients de SUNU Bank à acheter des équipements électroménagers sans contrainte financière immédiate. « Après notre part-

nariat avec CFAO pour l'achat de véhicules de qualité l'année dernière, nous sommes ravis de lancer ce nouveau produit avec RAMCO. SUNU Bank se digitalise et appartient à un grand groupe offrant diverses assurances, et nous avons également lancé un centre d'appel pour faciliter la vie de nos clients. Nous invitons tous ceux intéressés par ce produit à nous contacter », a-t-il expliqué.

En plus du financement échelonné, le partenariat offre jusqu'à 20% de réduction à l'achat, des garanties sur chaque vente et un suivi après-vente, rendant l'acquisition de ces produits encore plus attrayante pour les clients.

Un processus simple et rapide

Pour bénéficier de cette offre, le client de SUNU Bank doit simplement demander à son gestionnaire de vérifier son éligibilité. Une fois cette vérification faite, le client peut se rendre dans un supermarché RAMCO pour choisir l'équipement souhaité et obtenir un devis, qu'il remettra ensuite à SUNU Bank. La banque se charge du reste du processus. Sossou Bruno, directeur administratif et financier de RAMCO S.A, a exprimé son enthousiasme : « Ce partenariat est conçu pour aider nos clients qui souhaitent acquérir nos produits mais



manquent des moyens financiers immédiats. En collaboration avec SUNU Bank, nous offrons des produits de consommation à un taux attractif, avec des conditions clairement définies. »

Quant au choix de la marque LG, Sossou Bruno estime qu'il n'est pas fortuit. « LG est une marque fiable offrant des garanties exceptionnelles : dix ans sur le moteur des climatiseurs, et deux ans sur les télévisions, des garanties que l'on ne trouve pas chez d'autres marques », a-t-il fait savoir.

RAMCO SA, avec plus de 50 ans d'expérience, est un pionnier de

la vente au détail au Togo. La Société exploite une chaîne de supermarchés ainsi que des chaînes spécialisées dans les produits de luxe, les appareils ménagers et les articles hors taxes. Elle est le distributeur exclusif de la marque LG au Togo.

SUNU Bank membre du groupe SUNU, quant à elle, est présente dans 17 pays. Le groupe compte 25 sociétés d'assurances, 2 banques, 1 microfinance, 2 gestionnaires santé et a été Leader de l'assurance Vie dans la zone CIMA.

Commune Zio 1

Résultat financier positif en 2023

(Togo First) - Au Togo, la commune Zio 1 a adopté cette semaine son compte de gestion de l'exercice 2023, qui récapitule les opérations budgétaires et comptables de la collectivité locale sur la période. C'est à l'occasion de la deuxième session ordinaire de l'année 2024, qui s'est ouverte le mardi 4 juin à Tsévié. La session de plusieurs jours, concentrée autour de l'étude et l'adoption du compte administratif et du compte de gestion 2023, réunit le maire et les conseillers municipaux.

Selon les données de ce document, qui fait le point des recettes et des dépenses réalisées par la commune sur l'année écoulée, celle-ci s'en sort avec un

résultat positif de 147,6 millions pour l'exercice 2023, sur fond d'une gestion qui se veut prudente.

La session s'est ouverte

sous la houlette du préfet du Zio, Etsè Kodjo Kadévi, et en présence du maire de la commune Zio1, ainsi que de différentes autorités administratives, traditionnelles et ac-



teurs de la société civile. « La rigueur et l'engagement de chacun seront déterminants pour garantir la transparence et l'efficacité de la gestion communale », selon le préfet.

Pour rappel, située à quelque

35 km au nord de la capitale Lomé, la Commune de Zio1, avec son chef-lieu Tsévié, est l'une des plus grandes du pays, et concentre une population d'environ 500 000 personnes, selon le dernier recensement.

E-commerce

Le ministère initie des formations pour les entrepreneurs

(Togo Officiel) - Au Togo, le ministère du commerce veut outiller les entrepreneurs dans le domaine du commerce électronique. Le département dirigé par Kayi Mivedor-Sambiani a en effet lancé un appel à manifestation d'intérêt pour enrôler 25 entrepreneurs.

L'initiative s'inscrit dans le cadre du projet de renforcement des capacités des PME/PMI dans le domaine du E-commerce,

soutenu par le Programme Arab Africa Trade Bridges (AATB). Elle se décline en une série de formations pratiques sur toute

l'étendue du territoire. Concrètement, le projet vise à renforcer de manière significative les connaissances et les compétences des entre-

preneurs, avec un accent particulier sur les bonnes pratiques du e-commerce. Les soumissionnaires doivent être des professionnels ou experts dans le domaine du commerce électronique et devront avoir une expérience dans le secteur avec des réalisations significatives. Les

candidats sélectionnés seront formés à des compétences juridiques, techniques, managériales, ainsi qu'en communication et marketing. L'appel dont la date butoir est fixée au 25 juin 2024, est ouvert aux entrepreneurs individuels ainsi qu'aux entreprises.

À vendre

A la Caisse

-Une villa sur 824 m2 avec piscine de 4 chambres salomoderne et une chambre ami avec une dépendance avec titre foncier

-Une villa sur 1280 m2 en angle de rue avec titre foncier de 5 chambres salon ; deux chambres amis et une grande salle

-Une villa sur 608 m2 avec titre foncier de 3 chambres salon en angle de rue.

A vendre

-Une villa R+2 très moderne de 5 chambres +2 salons ; 2 cuisines ; 2 bars ; 2 dépendances ; une piscine et une paillote à Agoe assiyeye avec titre foncier ;

-Deux (02) lots collés à zanguera avant l'ancien péage en angle de rue avec un titre foncier global

-Dix (10) lots collés à zanguera avant l'ancien péage et à 30 m du goudron avec titre foncier.

Contact : (00 228) 90 05 05 08 ou le 99 06 96 71

Assemblées générales de Ecobank Transnational Incorporated

Papa Madiaw Ndiaye nommé nouveau président de ETI

Ecobank Transnational Incorporated («ETI»), la société mère du Groupe Ecobank a tenu aujourd'hui sa 36e Assemblée Générale Annuelle à Lomé, au Togo, qui a été suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Les actionnaires ont salué les bons résultats du Groupe en 2023 qui a réalisé un produit net bancaire dépassant les 2 milliards USD pour la première fois depuis pratiquement dix ans. Ils ont également noté que cette performance a été réalisée en dépit de challenges macroéconomiques importants dans un environnement marqué par des taux d'intérêt et d'inflation élevés, la dépréciation des devises locales, et des tensions géopolitiques.



Patience SALLAH

Le Groupe a réalisé un résultat avant impôt de 581 millions USD pour l'année, soit une hausse de 8 % par rapport aux 540 millions USD enregistrés en 2022. À taux de change constant (c'est-à-dire en excluant les effets négatifs de la conversion des monnaies locales dans la monnaie de référence de ETI, le dollar américain), l'augmentation du résultat avant impôt est de 34 %. Le Groupe a également enregistré un coefficient d'exploitation record de 54,9 %.

Alain Nkontchou, président du Groupe Ecobank, a indiqué : "2023 a été une année encourageante pour notre Groupe. Notre organisation a fait preuve de résilience dans un environnement opérationnel en évolution rapide. Le conseil d'administration est fier de ce que nos employés à travers le continent et dans nos filiales d'autres régions ont réalisé, collectivement et individuellement".

Jeremy Awori, directeur général du Groupe Ecobank, a précisé : "Ecobank a réalisé une solide performance en 2023, démontrant les avantages concurrentiels de notre modèle commercial résilient

et diversifié, ainsi que les premiers résultats de notre nouvelle stratégie de Croissance, Transformation et Rendement. Nous avons fait preuve de prudence financière en gérant avec soin le capital de nos actionnaires, en veillant à la satisfaction de nos clients à chaque point de contact et en prenant des décisions éclairées sur l'évaluation de nos actifs et de nos passifs. Nous sommes convaincus que notre stratégie ouvre la voie à la poursuite de notre succès et de notre croissance".

L'Assemblée Générale Annuelle a également approuvé la nomination de Papa Madiaw Ndiaye, Louis Adande et Terence G. Sibiyi en tant qu'administrateurs non exécutifs, succédant aux administrateurs sortants. Alain Nkontchou, Mfundo Nkuhlu et Hervé Assah ont quitté le conseil d'administration à l'issue de leur mandat.

Immédiatement après les assemblées générales, le conseil d'administration a nommé Papa Madiaw Ndiaye nouveau président de Ecobank Transnational Incorporated. Il succède à Alain Nkontchou. Papa Ndiaye est directeur général et associé fondateur d'AFIG Funds, une société de gestion de fonds de capital-investissement de premier

plan axée sur l'Afrique. Il a fait ses preuves en matière de leadership et est profondément attaché à la mission et à l'agenda stratégique de Ecobank.

Papa Ndiaye, le nouveau président de ETI, a affirmé : "J'admire depuis l'évolution positive du Groupe Ecobank et je me réjouis de travailler avec Jeremy et le conseil d'administration de ETI pour mener à bien la Banque dans la prochaine phase de son développement. Grâce à ses fondations solides et à ses nombreux avantages concurrentiels, je considère qu'Ecobank est bien placée pour accélérer sa trajectoire de croissance et jouer un rôle encore plus important dans le développement économique du continent en cette ère de changements technologiques rapides".

Jeremy Awori a ajouté : "Avec sa grande expérience et ses compétences, notamment en matière d'investissement dans les services financiers, la nomination de Papa Ndiaye à la présidence de ETI constitue une étape importante dans le renforcement de notre position en tant que premier groupe bancaire panafricain. Nous sommes enthousiastes pour l'avenir sous sa direction et nous nous

réjouissons de réaliser notre stratégie de croissance, de transformation et de rendement, tout en améliorant nos prestations de services".

Ecobank a récemment mis en œuvre sa nouvelle stratégie de Croissance, Transformation et Rendement afin de créer de la valeur pour les actionnaires et d'assurer une croissance durable. Parmi les multiples initiatives et actions de cette stratégie, citons le renforcement de sa position de leader dans les filiales où elle détient des parts de marché élevées, la transformation de ses performances commerciales au Nigéria et sur les marchés secondaires, la consolidation de son leadership dans le domaine de la Banque des Grandes Entreprises et d'Investissement, la croissance de ses activités de Banque Commerciale et de Banque des Particuliers, ainsi que l'augmentation des volumes et de la valeur totale sur son écosystème de paiements.

Les actionnaires ont approuvé toutes les résolutions présentées à l'Assemblée Générale Annuelle, notamment l'approbation des comptes, l'affectation des bénéfices, le renouvellement des mandats

des administrateurs et l'élection des administrateurs.

À propos de Ecobank Transnational Incorporated ('ETI' ou 'Le Groupe')

Le Groupe Ecobank est le premier groupe bancaire panafricain du secteur privé, doté d'une expertise africaine inégalée. Il est présent dans 35 pays d'Afrique subsaharienne, ainsi qu'en France, au Royaume-Uni, aux Emirats Arabes Unis et en Chine. Son réseau panafricain unique offre une plateforme unifiée pour les paiements, la gestion de trésorerie, le commerce et les investissements. Le Groupe Ecobank emploie plus de 15 000 personnes au service de plus de 32 millions de clients et propose une gamme complète de produits, services et solutions de la Banque des Particuliers, de la Banque Commerciale et de la Banque des Grandes Entreprises et d'Investissement à travers de multiples canaux, y compris numériques.

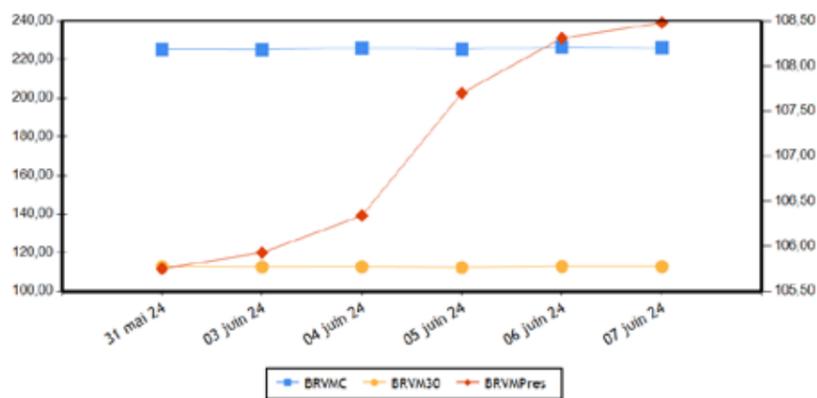
superamco!
Les courses faciles

BRVM COMPOSITE	226,12
Variation Jour	-0,16 %
Variation annuelle	5,59 %

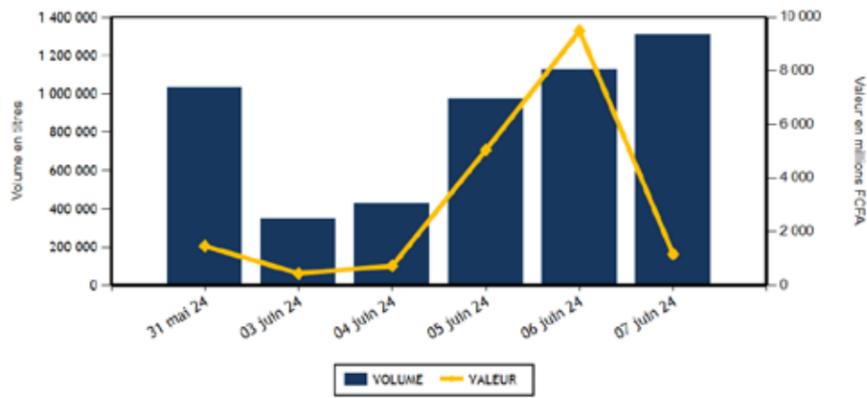
BRVM 30	112,90
Variation Jour	-0,07 %
Variation annuelle	4,68 %

BRVM PRESTIGE	108,48
Variation Jour	0,16 %
Variation annuelle	6,91 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	8 412 347 406 712	-0,16 %
Volume échangé (Actions & Droits)	1 237 293	1 070,17 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	510 485 511	68,03 %
Nombre de titres transigés	41	0,00 %
Nombre de titres en hausse	11	-31,25 %
Nombre de titres en baisse	16	45,45 %
Nombre de titres inchangés	14	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 291 709 519 662	0,15 %
Volume échangé	71 637	-92,97 %
Valeur transigée (FCFA)	655 008 649	-92,87 %
Nombre de titres transigés	12	300,00 %
Nombre de titres en hausse	6	
Nombre de titres en baisse	2	100,00 %
Nombre de titres inchangés	4	100,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOGB CI (SOGC)	3 395	6,59 %	3,82 %
BERNABE CI (BNBC)	1 000	2,56 %	0,00 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	6 305	1,86 %	17,85 %
AFRICA GLOBAL LOGISTICS CI (SDSC)	1 375	1,85 %	1,85 %
UNIWAX CI (UNXC)	400	1,27 %	-25,23 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	16	-5,88 %	-15,79 %
SITAB CI (STBC)	7 000	-5,41 %	17,75 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	730	-2,67 %	-7,59 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	835	-1,18 %	15,17 %
BICI CI (BICC)	10 000	-1,04 %	33,51 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	108,48	0,16 %	6,91 %	24 610	193 188 120	7,08
BRVM-PRINCIPAL	36	108,07	-0,49 %	3,95 %	1 212 683	317 297 391	8,76

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	105,59	-1,07 %	4,51 %	27 550	158 744 565	8,22
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	566,84	0,08 %	6,66 %	15 772	117 315 615	8,81
BRVM - FINANCES	15	92,09	-0,51 %	6,56 %	1 164 323	163 669 491	5,91
BRVM - TRANSPORT	2	336,93	1,80 %	1,80 %	7 607	10 197 485	7,45
BRVM - AGRICULTURE	5	156,50	2,24 %	-3,13 %	9 662	38 882 005	11,72
BRVM - DISTRIBUTION	7	320,91	-0,08 %	-2,22 %	12 264	21 586 930	39,40
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	950,09	0,00 %	-14,44 %	115	89 420	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	7,80
Taux de rendement moyen du marché	8,52
Taux de rentabilité moyen du marché	9,61
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	145
Volume moyen annuel par séance	391 796,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 155 397 234,42

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	27,83
Ratio moyen de satisfaction	81,33
Ratio moyen de tendance	292,21
Ratio moyen de couverture	34,22
Taux de rotation moyen du marché	0,11
Prime de risque du marché	7,07
Nombre de SGI participantes	30

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



Compétitivité

L'avancée des banques africaines accélère le retrait des banques européennes

Les banques européennes se retirent peu à peu des marchés africains en raison de réglementations plus strictes mais aussi de la compétitivité accrue des banques africaines, mieux adaptées aux marchés locaux.

(Agence Ecofin) - Le départ des grands groupes bancaires européens de plusieurs marchés africains continue d'animer les discussions dans le secteur, à mesure que de nouvelles annonces de cession de participations sont faites. Après BPCE et BNP Paribas, Société Générale est le dernier groupe français qui poursuit actuellement avec son processus de désengagement du continent.

En dehors de ces groupes français, on peut citer Barclays et Standard Chartered Bank, qui ont cédé l'ensemble de leurs actifs en Afrique. Pour Henry-Claude Oyima, PDG du groupe bancaire BGFI basé à Libreville au Gabon, ces départs sont une conséquence logique et une opportunité pour des entités comme celle qu'il dirige.

« La compétitivité des banques africaines s'est renforcée ces dernières années, ce qui explique en grande partie le dé-

sengagement croissant des banques occidentales moins adaptées aux risques et aux évolutions des marchés africains. Ces départs nous offrent l'opportunité de consolider notre position sur le continent », a-t-il déclaré à l'Agence Ecofin.

De nouvelles exigences en matière de gestion des risques et de conformité ont progressivement limité la capacité des grands groupes bancaires européens à progresser dans les services de banque de détail. En effet, les règles de Bâle III imposent à ces groupes de mettre de côté plus de fonds propres pour chaque risque pris, ainsi que sur la totalité de leurs actifs, y compris certaines garanties.

Dans ce contexte, il est devenu difficile pour ces groupes bancaires européens de mener des stratégies agressives de croissance, même si l'Afrique reste un continent où les marges de progression pour le secteur ban-

caire sont intactes. Les groupes africains ont donc continué de progresser dans toute la région. On citera Ecobank, ainsi que les banques marocaines (Attijariwafa Bank, Banque Centrale Populaire, Bank of Africa) et sud-africaines (Standard Bank Group, FirstRand, Absa Group) qui ont lancé la conquête.

Elles ont été suivies par des groupes nigériens (United Bank for Africa, Guaranty Trust Bank, Access Holding), et par des entités comme BGFI Group en Afrique centrale et de l'Ouest ainsi qu'à Madagascar, ou encore Kenya Commercial Bank et Equity Holding en Afrique de l'Est.

Pour illustrer cet effet d'éviction des banques étrangères, Ecobank est le groupe bancaire le plus présent dans les pays de la CEDEAO, suivi par les banques marocaines. Les banques nigériennes dominent sur un marché de plus de 200 millions d'habitants.

BGFI Group, compte déjà une dizaine de filiales en Afrique ainsi qu'une autre en France, et continue d'afficher ses ambitions dans ce contexte. Le groupe financier, qui a une

large base d'investisseurs incluant ses salariés, des institutionnels publics et privés, ainsi que de grands acteurs privés nationaux ou étrangers, est actuellement en train de finaliser l'achat des parts cédées par Société Générale au Congo, pays qui a accueilli sa première filiale étrangère en 2000. Dans une interview accordée au journal français « Les Echos », son PDG n'exclut pas de se positionner pour le rachat des filiales camerounaise et ghanéenne de Société Générale, si l'opportunité se présente.

Au-delà des questions de compétitivité et de connaissance du terrain, les groupes africains profitent d'une régulation du secteur bancaire accommodante, d'une quantité confortable de fonds propres leur permettant d'être ambitieux sur les crédits accordés à l'économie, et d'une rentabilité enviable.

Selon des données consultées par l'Agence Ecofin, le rendement moyen des fonds propres pour des groupes comme Barclays, BNP Paribas et Standard Chartered Bank a été d'environ 6,7% au cours des 12 derniers mois. Pour au moins 7 grands

groupes bancaires africains, incluant Standard Bank Group, Absa Group, Attijariwafa Bank, Bank of Africa, United Bank for Africa, et Access Holding, ce rendement était de 22,3% sur la même période.

Toutefois, il faut reconnaître que cette rentabilité en valeur relative reste modeste. Le bénéfice net cumulé des 7 groupes bancaires analysés a donné un total de 5,4 milliards \$ à la fin de l'année 2023. On est loin des 9,6 milliards \$ réalisés par BNP Paribas seule. D'autre part, le départ des grands groupes bancaires du continent africain ne signifie pas le retrait des investisseurs étrangers dans le secteur.

On trouve dans le capital de ces banques « africaines » une présence notable de fonds d'investissement, qui apportent le capital en devises nécessaire. Par ailleurs, les groupes africains sont encore peu présents dans la banque d'investissement, un secteur dominé par des groupes comme l'américain Citi, et les groupes français BNP Paribas, Société Générale et Crédit Agricole.

Développement

L'Afrique de l'Est devrait être la sous-région du continent qui connaîtra la croissance la plus rapide en 2024 et en 2025

La croissance rapide prévue en Afrique de l'Est sera essentiellement tirée par des dépenses publiques élevées, des investissements stratégiques dans les infrastructures et des efforts continus en matière de modernisation de la production agricole et de stimulation de la productivité dans le secteur des services.

L'Afrique de l'Est devrait être la sous-région du continent qui connaîtra la croissance la plus rapide en 2024 et en 2025, selon le rapport « Perspectives économiques en Afrique 2024 » publié ce jeudi 30 mai par la Banque africaine de développement (BAD).

Cette sous-région, qui couvre 13 pays (le Burundi, les Comores, Djibouti, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Kenya, le Rwanda, les Seychelles, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan, la Tanzanie et l'Ouganda) devrait enregistrer une crois-

sance économique moyenne de 4,9 % cette année et de 5,7 % l'année prochaine, a-t-on précisé de même source.

Ces taux seront atteints, malgré des contractions probables du PIB du Soudan et au Soudan du Sud, sous l'effet du conflit en cours dans le premier pays.

La croissance projetée du PIB de l'Afrique de l'Est sera essentiellement tirée par « des dépenses publiques élevées et des investissements stratégiques dans les infrastructures visant à améliorer la connectivité intérieure et à faciliter

le commerce avec les pays voisins, couplés à des efforts continus pour moderniser la production agricole et stimuler la productivité dans le secteur des services », explique le rapport.

L'Afrique de l'Ouest devrait enregistrer une croissance de 4,2 % cette année et de 4,4 % l'année suivante. Viennent ensuite l'Afrique centrale (4,1 % en 2024 et 4,7% en 2025) et l'Afrique du Nord (3,6 % en 2024 et 4,2% en 2025).

L'Afrique australe devrait, quant à elle, rester à la traîne avec une croissance de 2,2 % cette année et de 2,7% l'année prochaine.

Le rapport indique en outre que la croissance économique devrait atteindre une moyenne de 4% à l'échelle continentale cette année et l'année

prochaine (3,7% en 2024 et 4,3% en 2025), soit près d'un point de pourcentage de plus que le taux enregistré en 2023 (3,1%). Cela permettra au continent de conserver sa place de deuxième région du monde affichant la croissance la plus rapide après l'Asie.

Environ 40 pays africains afficheront cette année une croissance plus élevée que celle enregistrée en 2023. 17 économies du continent devraient enregistrer une croissance de plus de 5 % en 2024, et ce nombre pourrait passer à 24, l'année suivante.

La BAD a fait remarquer dans ce cadre que les principaux risques qui pèsent sur les perspectives de croissance des économies africaines sont les pressions inflationnistes persistantes et l'éventuelle hausse

des cours des matières premières. Celle-ci pourrait déclencher une nouvelle vague de hausses des prix des produits de première nécessité dont les denrées alimentaires, compromettre le recul de la pauvreté et retarder l'assouplissement monétaire.

Les chocs climatiques constituent également un risque majeur pour la reprise économique sur le continent, avec une tendance haussière des événements météorologiques extrêmes tels que les inondations et les vagues de sécheresse. A ces risques s'ajoutent les tensions géopolitiques mondiales, les conflits régionaux et l'instabilité politique qui prévaut dans plusieurs pays du continent.

ecomnewsafrique.com

Santé

M. José Luis Castro nommé Envoyé spécial du Directeur général de l'OMS pour les maladies respiratoires chroniques

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a le plaisir d'annoncer la nomination de M. José Luis Castro au poste d'Envoyé spécial du Directeur général de l'OMS pour les maladies respiratoires chroniques.

Les maladies respiratoires chroniques, dont l'asthme et la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), touchent près de 500 millions de personnes dans le monde. Ces maladies sont parmi les principales causes de décès et de handicap, la BPCO étant la troisième cause de décès dans le monde. En 2019, 3,2 millions de personnes sont mortes de BPCO et 500 000 d'asthme. Malgré leurs répercussions importantes, ces maladies ont souvent été négligées dans les débats sur la santé mondiale, car elles ne sont pas suffisamment prises en compte et on n'y consacre pas les ressources nécessaires.

« Fort de ses grandes compétences et de son engagement de longue date en faveur de l'amélioration de la santé dans le monde, M. Castro est particulièrement bien placé

pour soutenir nos efforts de lutte contre les maladies respiratoires chroniques. Son leadership sera déterminant pour mener une action de sensibilisation, rallier un soutien et mettre en œuvre des solutions efficaces pour améliorer la santé respiratoire dans le monde », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. Les activités de l'OMS concernant les maladies respiratoires chroniques sont axées sur l'intégration du diagnostic et de la prise en charge de l'asthme et de la BPCO dans les soins de santé primaires et montrent que la fumée du tabac, la pollution de l'air et les maladies infectieuses comme la tuberculose et la pneumonie constituent des risques pour la santé pulmonaire. La nomination de M. Castro vise à soutenir l'OMS en montrant clairement l'importance de la santé

respiratoire.

En tant qu'Envoyé spécial, M. Castro : mènera une action de sensibilisation et proposera des solutions, en mettant en évidence les problèmes liés aux maladies respiratoires chroniques et en soutenant les stratégies de l'OMS pour y faire face ; tentera de rallier un soutien mondial et local, en encourageant les villes, les pays et les parties prenantes à intégrer la santé respiratoire dans les politiques de santé locales ; soutiendra les initiatives et favorisera le financement de l'OMS, en faisant la promotion du programme de lutte de l'OMS contre les maladies respiratoires chroniques, en soutenant l'intégration de ces maladies dans les soins de santé primaires et en sollicitant des investissements accrus auprès des gouvernements et des donateurs ; et renforcera la mobilisation du grand public et la sensibilisation en collaborant avec les médias, les gouvernements et les organisations pour diffuser les messages de santé de

l'OMS.

« Je suis profondément honoré d'être l'Envoyé spécial du Directeur général de l'OMS pour les maladies respiratoires chroniques », a déclaré M. José Luis Castro. « Étant fermement engagé à défendre l'amélioration de la santé publique et la collaboration mondiale, je suis impatient de travailler aux côtés de l'OMS et de ses partenaires pour faire de la santé respiratoire une priorité mondiale. Ensemble, nous ferons tout pour que chaque personne, quelle que soit sa situation, puisse respirer sans difficulté et être en bonne santé », a-t-il ajouté.

M. Castro termine son mandat de Président-Directeur général de Vital Strategies, l'organisation de santé mondiale qu'il a fondée puis dirigée pendant 20 ans. Sous la direction de M. Castro, Vital Strategies, qui était une petite organisation à but non lucratif principalement axée sur la santé pulmonaire, est devenue une organisation dotée d'un budget de 100 millions

de dollars des États-Unis et d'une équipe mondiale de plus de 400 personnes travaillant sur des questions de santé mondiale allant de la lutte contre le tabagisme à la qualité de l'air en passant par la prévention des surdoses et les données sanitaires.

La nomination de M. Castro témoigne de l'engagement de l'OMS à faire de la santé respiratoire une priorité. Ses efforts aideront l'OMS à élaborer des politiques, à établir des partenariats et à mener des actions en vue d'améliorer la santé des populations dans le monde entier. M. Castro prendra ses fonctions le 1er septembre 2024. Il rejoint d'autres Envoyés spéciaux de renom comme Sir Liam Donaldson, Envoyé spécial du Directeur général de l'OMS pour la sécurité des patients, et la Dre Vanessa Kerry, Envoyée spéciale du Directeur général de l'OMS pour les changements climatiques et la santé.

Brésil

Un baron présumé du crime organisé tué par la police à Rio

Un homme soupçonné d'être un des principaux chefs du crime organisé à Rio de Janeiro a été tué par la police vendredi lors d'une fusillade au moment de son arrestation, ont annoncé les autorités locales.

La police civile de Rio a expliqué dans un communiqué que Rui Paulo Gonçalves Estevão, dit « Pipito », était le chef présumé d'une « milice », groupe criminel qui sème la terreur dans les quartiers populaires, pratiquant tout type d'extorsions. « Au moment où il a été abordé, il a attaqué les agents et une fusillade s'en est suivie. Le criminel a été atteint, a été amené à un hôpital, mais il a succombé à ses blessures », détaille le communiqué.

Le gouverneur de Rio, Claudio Castro, s'est félicité sur le réseau social X d'un « nouveau

coup dur contre les criminels qui perturbent la paix de la population ». Selon lui, « Pipito » avait « donné l'ordre de brûler 35 bus » en octobre 2023 dans des quartiers pauvres de l'ouest de Rio, après la mort d'un autre chef de milice présumé. Ces incendies de bus avaient profondément choqué le Brésil et montré au grand jour l'emprise de ces groupes criminels dans la « Ville merveilleuse ».

Nossa Polícia Civil deu mais um duro golpe contra criminosos que atentam contra a paz da população. A Draco prendeu hoje o chefe da milícia



da Zona Oeste, na Favela do Rodo, em Santa Cruz.

Des milices qui s'apparentent à des mafias

Les milices sont apparues à Rio il y a une quarantaine d'années. Formées initialement d'anciens membres de forces de l'ordre, elles se présentaient dans un premier

temps comme des groupes d'auto-défense contre les gangs de narcotrafiquants. Mais elles fonctionnent en réalité comme des mafias, avec des systèmes sophistiqués d'extorsion, contrôlant des services comme la distribution du gaz, l'accès à Internet, les transports locaux ou la télévi-

sion par câble.

Les milices tirent également leurs revenus de la construction illégale de logements ou de bâtiments commerciaux sur des terrains publics qu'elles se sont accaparés. Plusieurs enquêtes ont montré des liens étroits entre ces groupes criminels et des personnalités publiques de premier plan.

Selon la Police fédérale, Marielle Franco, conseillère municipale criblée de balles en 2018, a été assassinée, car elle se dressait contre les intérêts des milices. La mort de cette élue noire de gauche qui défendait les minorités avait ému par-delà les frontières du pays.

RFI avec AFP

L'Information continue sur:
www.ecoetfinances.com



ECO-SPIRULINE

TOP SANTÉ NATURELLE

A UNE ACTION IMMUNO-STIMULANTE ET ANTI-VIRALE

Riche en **Protéine** qui assure le développement harmonieux et la force musculaire;
 en **Béta-carotène** qui est un précieux anti-oxydant;
 en **Fer** qui lutte contre l'anémie (après une crise de paludisme une cure de spiruline-citron s'impose pour pallier au manque de fer);

LA MICROALGUE DE NUTRITION SANTÉ

Toutes les classes de la Vitamine B surtout **La Vitamine B12** qui joue un rôle dans la:

- Formation des globules rouges
- Protection du Système nerveux
- Réparation de l'ADN



LA FERME
ECO-SPIRULINE
AGOU-
NYOGBO

La PHYCOCYANINE
(Or bleu de la spiruline)
est un important
stimulant du système
immunitaire

LOMÉ (+228) 92 00 40 76 / 92 06 65 95 AGOU (+228) 99 69 96 67
E.mail : ecospiruline01@gmail.com